

Lyon, le 19 mars 2007

A l'attention des rédactions

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'association des Commerçants de La Duchère met à disposition « la livraison des courses à domicile »

Depuis le 17 octobre dernier, les commerçants du Plateau proposent, dans le cadre du Projet Lyon La Duchère, un service gratuit de livraison de courses à domicile. Cette action, qui a pour objectif de contribuer au maintien de l'attractivité commerciale pendant la restructuration du quartier, est financée par la Ville de Lyon et la Préfecture du Rhône dans le cadre de la Politique de la Ville, et réalisée par la régie de quartier de La Duchère.

POUR BENEFCIER DE LA LIVRAISON A DOMICILE LE CLIENT DOIT :

- ❖ habiter Lyon La Duchère ou Écully Les Sources
- ❖ avoir plus de 65 ans ou être parent de 3 enfants en bas âge ou avoir une mobilité réduite (femmes enceintes, personnes handicapées ...).

CE SERVICE GRATUIT EST DISPONIBLE A PARTIR DE :

- ❖ 10 € d'achats dans les boutiques

OU

- ❖ 15 € d'achats chez ATAC

(Attention, pour des questions d'hygiène et de réglementation, certains produits ne peuvent être livrés : viande, poisson, surgelés, alcool, tabac, pharmacie et presse)

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- 1.** Le client réalise lui-même ses achats dans chaque boutique.
- 2.** Lors de son passage en caisse, il précise s'il souhaite bénéficier de la « livraison à domicile ».
- 3.** Les achats sont alors conservés par le commerçant.
- 4.** Les caisses de livraison sont récupérées par la Régie de Quartier entre 11h et 12h 30 les mardis et vendredis.
- 5.** La livraison chez le client se fait par la Régie de Quartier entre 12 h 30 et 14 h 30. (en cas d'absence : retour chez le commerçant).

Chaque commerçant est garant de ce service (acceptation, refus, radiation).

CONTACT PRESSE

Ibtissam AYARI